

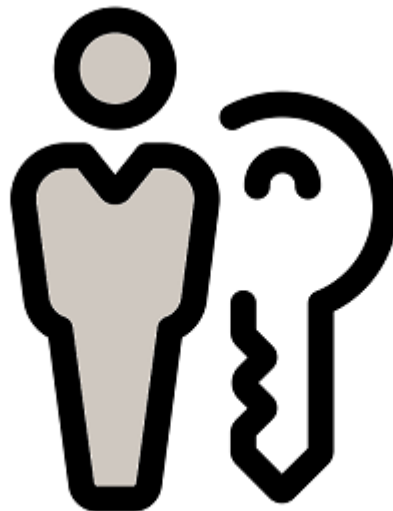
Les bureaux d'études à l'épreuve de l'organisation par projet

Sébastien Petit

Depuis deux décennies, l'organisation du travail par projet, qui vise à accroître l'efficacité des entreprises, s'est imposée dans de nombreux secteurs d'activité. Fruit de la remise en cause des modèles tayloriste et fordiste, elle marque une emprise importante de la dimension gestionnaire et instaure une culture du résultat. Le mode « projet » recourt en effet, de façon intensive, aux outils de gestion et aux techniques de management pour assurer la planification, la coordination, le suivi et la réalisation du travail collectif.

L'activité de conception dans les bureaux d'études n'échappe pas à ce mode d'organisation, notamment dans l'industrie aéronautique, qui constitue le cadre de la recherche sur laquelle s'appuie ce Connaissance de l'emploi. Le mode projet entraîne une forte mobilisation et responsabilisation des concepteurs dans un esprit de changement permanent et d'adaptation à ce changement. Il contribue à déstabiliser les collectifs de travail, éphémères et soumis à des injonctions contradictoires, et à invisibiliser la coopération et les interactions entre contributeurs.

[+ Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

27 avril 2018

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/les-bureaux-d-etudes-a-l-epreuve-de-l-organisation-par-proj>